



Coordinateur travaux f/h

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Poste Permanent, Catégorie C, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

Au sein de la DG des Services Techniques et sous l'autorité hiérarchique du Responsable de service, vous êtes en charge de la gestion de contrats et de la réalisation, en régie directe ou entreprise, des travaux TCE sur le patrimoine bâti de la collectivité.

A ce titre vos missions principales sont :

- Coordination et suivi des chantiers et interventions des entreprises ;
- Coordination et suivi avec le service comptabilité des engagements et des situations de paiement ;
- Planification, organisation, suivi et contrôle du portefeuille de travaux et contrats confiés ;
- Contribution à l'élaboration et suivi du budget annuel de ces travaux et contrats ;
- Mise en place des procédures de demande et d'exécution de travaux en collaboration avec le service marchés publics ;
- Participation à l'élaboration de cahiers des charges en vue de réalisation de travaux TCE et passation de contrats ;
- Elaboration avec le service BET des pièces techniques, documents de chantier et des estimations financières nécessaires à la présentation des budgets ;
- Conseil et participation sur les choix techniques à retenir

Profil :

- Expérience souhaitée sur un poste similaire (minimum 2 ans)
- Maîtriser les logiciels Word et Excel
- Connaissance du code des marchés publics
- Connaissances des règles générales de la construction - Connaissances des règles générales de sécurité bâtiment
- Connaissances des règles générales relatives aux personnes reconnues handicapées
- Connaissance du logiciel Atal
- Connaissance du logiciel Ciril

Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service



Avantages financiers :

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7^e mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1^{er} juillet de l'année en cours).
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes

L'Équilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Télétravail possible selon poste et nécessités de service
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.